Introduction

Pans le domaine de l'enluminure, la production parisienne du règne de François I^{er} n'a, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucun ouvrage de synthèse et sa connaissance demeure extrêmement lacunaire. Ainsi, la grande exposition organisée à la Bibliothèque nationale en 1993, *Les manuscrits à peintures en France.* 1440-1520, ne couvrait que le tout début du règne et celle d'Écouen et Chantilly, la même année, consacrée aux *Livres d'heures royaux*, ne portait que sur le règne d'Henri II¹.

Ce n'est qu'en 2001, lors de l'exposition tenue au musée Condé de Chantilly, *L'art du manuscrit de la Renaissance en France*, que l'on trouve, pour la première fois, présentés ensemble plusieurs ouvrages attribués à des artistes parisiens, identifiés ou non, actifs durant cette période et qui n'avaient jusque-là fait l'objet que d'études ponctuelles ou marginales². Il convient certes d'être prudent dans la mesure où tous les manuscrits révélés au public à cette occasion avaient été acquis par le duc d'Aumale : ils sont par conséquent le témoignage d'un goût personnel. Ainsi n'y a-t-il nulle trace, par exemple, dans la collection de celui-ci, d'œuvres de l'artiste tourangeau Jean Poyer ou du Lyonnais Guillaume Leroy. Il n'en demeure pas moins que la sélection des exemplaires révèle l'importance de la capitale dans la production enluminée sur une période large, en l'occurrence tout le xvIe siècle. En effet, seuls trois des vingt et un manuscrits figurant dans le catalogue sont attribués de façon certaine à un autre centre artistique.

Cette prépondérance de Paris dans le décor des livres est donc une constatation très récente. Pour la première moitié du XVI^e siècle, on a longtemps privilégié une prétendue école de Rouen liée au mécénat actif de Georges d'Amboise dans les années 1500, et qui se serait poursuivie jusque dans les années 1540. Il fallut en effet attendre l'exposition de 1993 de la Bibliothèque nationale³ pour que cette théorie locale, développée depuis 1913 par Georges Ritter et Jean Lafond à partir des comptes du château de Gaillon des années 1502-1503, soit révisée⁴. On avait pourtant relevé dès cette époque que le seul enlumineur parisien alors employé, Jean Pichore, était sans doute le même que celui auquel on avait commandé, en 1517, un

Étienne Colaud et l'enluminure parisienne sous le règne de François Ier – Marie-Blanche Cousseau ISBN 978-2-7535-5064-3 — Presses universitaires de Rennes-Presses universitaires François-Rabelais, 2016 www.pur-editions.fr

livre pour Louise de Savoie conservé à la Bibliothèque nationale, mais sans exploiter davantage cette observation⁵. À l'occasion de l'exposition de 1993, François Avril et Nicole Reynaud, en reprenant les mêmes documents comptables, rendirent alors à Paris tout un pan de cette production en identifiant l'un des volumes pour lesquels Jean Pichore avait été payé⁶. À partir des deux œuvres documentées, ils restituèrent le rôle de cet artiste au sein de la scène parisienne et, en reprenant l'ensemble des documents d'archives dispersés, ils en établirent l'activité jusque dans les années 1520. L'étude de son œuvre fit, par la suite, l'objet d'une thèse soutenue par Caroline Zöhl et publiée en 2004⁷. François Avril et Nicole Reynaud identifièrent d'autres enlumineurs actifs à la fin du xve siècle et au début du siècle suivant dans la capitale, redonnant à celle-ci sa véritable place, et les baptisèrent de noms de convention. Cette recherche devait être approfondie et précisée par Isabelle Delaunay⁸. Nourrie de l'examen matériel d'une production en série de la fin du xve siècle, celle des livres d'heures, l'étude menée par cet auteur mettait en évidence une quinzaine de personnalités travaillant dans la capitale, dont deux, Pichore et un artiste anonyme, poursuivaient leur carrière sous le règne de François Ier. Elle montrait aussi que l'importance de ce centre résultait de sa capacité à répondre à une forte demande grâce à l'étroit réseau professionnel dans lequel évoluaient les enlumineurs.

Parallèlement, à l'occasion de l'exposition consacrée aux *Livres d'heures royaux* du règne d'Henri II, Myra Orth avait soulevé l'hypothèse selon laquelle un certain nombre d'œuvres de cette époque étaient certainement le fait d'enlumineurs itinérants suivant la Cour ou bien d'artistes parisiens⁹. La confirmation en fut donnée en 1998 grâce à la découverte par Guy-Michel Leproux du rôle joué par Noël Bellemare, peintre d'origine anversoise établi à Paris sous le règne de François I^{er}, dans tout un pan de cette production¹⁰.

Pour tenter d'appréhender la production des manuscrits parisiens enluminés du règne de François I^{er}, que l'on pouvait dès lors supposer comme très importante, mais sans doute aussi très complexe, il fallait trouver une base de départ sûre. Un angle d'approche était envisageable : à côté de Pichore et de Bellemare, un troisième enlumineur travaillant dans la capitale durant cette période, Étienne Colaud, avait été rattaché à plusieurs œuvres subsistantes, mais ces informations n'avaient jusqu'ici été que partiellement exploitées.

Le premier, Paul Durrieu, fit le lien entre Colaud et la production des manuscrits historiés des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel réalisés sous le règne de François I^{er11}. Il s'appuyait sur les travaux de Léon de Laborde, qui avait signalé le nom de l'enlumineur dans son ouvrage *La Renaissance des arts à la cour de France* paru un 1850¹². Un paiement en 1528 pour la fourniture de six livres des *Statuts* de l'Ordre commandés par le roi y était mentionné¹³. Le plaçant parmi les peintres hors d'office, Laborde avait également suggéré que Colaud devait être un « peintre de miniatures et un calligraphe auquel on reconnaissait du talent ». Dans le complément de cet ouvrage, paru cinq ans plus tard, il proposait de l'identifier avec un certain « Étienne », peintre qui avait reçu un don du roi en 1515¹⁴. Le document de 1528 fut plusieurs fois cité par la suite, parfois avec des erreurs¹⁵. Celles-ci furent corrigées en 1879 par Jules Guiffrey¹⁶. D'autres documents concernant les *Statuts* avaient été publiés par Auguste Dutilleux, dont l'un mentionnait « Étienne Coland », enlumineur¹⁷. Il s'agissait d'une quittance de 1523 extraite d'un recueil de pièces sur l'Ordre conservé à la Bibliothèque nationale¹⁸.

Étienne Colaud et l'enluminure parisienne sous le règne de François ler – Marie-Blanche Cousseau ISBN 978-2-7535-5064-3 — Presses universitaires de Rennes-Presses universitaires François-Rabelais, 2016 www.pur-editions.fr

En 1889, Paul Durrieu regroupa sous le nom de Colaud six manuscrits, parmi lesquels un exemplaire des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel¹⁹. Il en qualifia le dessin de « sec et dur » et le coloris de « criard²⁰ ». En 1907, il attribua à l'enlumineur une autre copie des *Statuts*, celle exécutée pour Henri VIII²¹. En 1911, dans une étude des manuscrits des *Statuts* de l'Ordre, il conclut à une production en série de ces livres²². Il signala, la même année, un autre exemplaire et un feuillet détaché des *Statuts* conservés en Italie, en ne considérant plus Colaud que comme un libraire dans la boutique duquel tous les manuscrits auraient été décorés²³. Dans un autre article, « La peinture en France depuis l'avènement des Valois (1442-1589) », il définit brièvement Étienne Colaud comme un enlumineur travaillant pour la Cour dont l'activité s'apparentait à celle d'un entrepreneur²⁴.

Par la suite, Jules Guiffrey émit l'hypothèse qu'un « feu Étienne Courault, enlumineur à Paris », époux d'une défunte Jeanne Patouillard, dans le registre des insinuations du Châtelet de Paris de 1545, était le même artiste qu'Étienne Colaud. En revanche, il ne rappela pas le document de 1528 qu'il avait pourtant publié, ni celui, alors connu, de 1523²⁵. Si l'enlumineur fut, par la suite, parfois cité parmi les rares noms d'historieurs connus pour le règne de François I^{er}, aucune étude spécifique ne lui fut plus consacrée²⁶.

On ne chercha pas non plus à préciser son rôle exact dans la production des *Statuts*²⁷. Les exemplaires conservés de ceux-ci furent attribués tantôt à Étienne Colaud, tantôt à son atelier²⁸. Toutefois, l'auteur de la notice d'un exemplaire des *Statuts* passé sur le marché de l'art en 2005, se fondant sur la parenté stylistique avec la production d'un artiste défini par Myra Orth comme étant à la tête d'un groupe d'enlumineurs, le Maître des Entrées parisiennes, donna à celui-ci la réalisation de la miniature ornant les *Statuts* et proposa de l'identifier comme étant Étienne Colaud²⁹.

De même, la question de l'identité de l'artiste fut posée à compter des années 1990 à propos d'autres manuscrits ayant fait, cette fois, l'objet d'une commande ponctuelle. En 1993, Monseigneur Gabriel nota dans un article consacré à la miniature d'un feuillet volant des *Statuts* des liens étroits avec le frontispice d'un manuscrit du *Registre du procès criminel du connétable de Bourbon*³⁰. En 1997, François Avril souligna l'activité prolifique de Colaud et ses contacts ponctuels avec d'autres enlumineurs³¹. De fait, la même année, Myra Orth identifia une collaboration avec un autre artiste³². Plus récemment, elle ne fit plus état, pour le même ouvrage, que d'un seul exécutant, situé dans le cercle d'Étienne Colaud³³. En 2002, Marie-Hélène Tesnière retint le nom de Colaud pour un exemplaire dans lequel Myra Orth distingua deux autres mains³⁴. Deux feuillets historiés, passés sur le marché de l'art en 2005 et 2006, s'ajoutèrent à ces quelques œuvres: l'un fut situé dans le cercle d'Étienne Colaud tel qu'il avait été défini par Myra Orth en 2001; le second fut donné au « groupe Collault³⁵ ». Enfin, il fut question d'un « atelier d'Étienne Collault » pour un manuscrit présenté à une exposition en 2006³⁶, tandis qu'un autre fut donné au « groupe Collault » à la Biennale des antiquaires de 2008³⁷.

Pour répondre à toutes les questions soulevées par l'historiographie, il semblait donc nécessaire de reprendre l'ensemble des éléments dont on pouvait disposer sur Étienne Colaud et de les confronter avec les manuscrits. Ce travail fut ébauché dans le cadre d'un mémoire de DEA soutenu en 2000³⁸. En recensant les documents publiés ou signalés sur Étienne Colaud, il fut ainsi possible de suivre l'activité de l'artiste à Paris de 1523 à 1541. Parallèlement, en consultant une partie des exemplaires des *Statuts* de l'Ordre, il apparaissait évident que l'on ne pouvait donner à un

seul exécutant l'ensemble de ces livres. Or, les documents concernant la réalisation de ces exemplaires montraient, comme cela avait été suggéré par Durrieu, que l'activité d'Étienne Colaud ne se réduisait pas à celle d'un enlumineur, mais pouvait s'apparenter aussi, d'une certaine façon, à celle d'un libraire. Le cas semblait comparable à celui des deux autres artistes précédemment identifiés, Jean Pichore et Noël Bellemare³⁹. Il fallait donc étudier plus largement le milieu du livre afin de déterminer ce que recouvrait réellement le terme d'enlumineur au XVIe siècle, et prendre en compte la production subsistante, sans que le propos ne fût d'en étudier l'ensemble. Les dates d'activité d'Étienne Colaud amenaient tout naturellement à choisir comme limites chronologiques pour cette recherche celles du règne de François Ier.

La connaissance de l'organisation du travail au sein des métiers du livre à Paris constitua donc l'étape préalable indispensable avant d'aborder les miniatures. Il était possible, dans un premier temps, de s'appuyer sur un certain nombre de travaux publiés. Bien que le métier d'enlumineur n'y tienne qu'une place marginale, les études menées pour la période médiévale par Richard et Mary Rouse, et pour le xvie siècle par Annie Parent et Marianne Grivel sur les professions du livre, ou sur l'une d'entre elles, mettaient en effet en lumière les liens étroits entretenus entre les divers intervenants⁴⁰; le constat était donc analogue à celui formulé par Isabelle Delaunay à partir de l'examen matériel des manuscrits de la fin du xve et du début du xvie siècle. À ces études vint s'ajouter la synthèse de Guy-Michel Leproux, *La peinture à Paris sous le règne de François Ier*, dont le premier chapitre, consacré aux conditions d'exercice de la profession, mettait l'accent sur la possibilité pour les peintres de pratiquer l'enluminure, qui était un métier libre; le troisième chapitre consacré à Bellemare permettait d'en prendre concrètement la pleine mesure⁴¹.

Les recherches qu'il fallait poursuivre plus précisément sur les enlumineurs furent aussi facilitées par les dépouillements menés antérieurement dans les fonds d'archives parisiens du XVIe siècle. Alfred Franklin, en publiant de 1867 à 1873 ses volumes sur les Anciennes bibliothèques de Paris, fut l'un des premiers à mentionner des paiements relatifs à des travaux d'enluminure dans la capitale pour le règne de François I^{er}. Les trois volumes, parus de 1886 à 1897, sur Les métiers et corporations de Paris de René de Lespinasse apportèrent un certain nombre d'éclairages sur l'aspect juridique du métier⁴². En dépit du titre restrictif que porte l'ouvrage de Jérôme Pichon et Georges Vicaire, Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris, 1486-1600, celui-ci, basé sur des dépouillements dans les archives de la Cour de la monnaie, les registres du Châtelet et du Parlement, de même que dans certaines études notariales de 1486 à 1600, apporte aussi quelques éléments sur le métier d'enlumineur dans la capitale au XVIe siècle⁴³. À compter de 1898, puis en 1901, une initiative analogue fut menée par Philippe Renouard sur l'ensemble des métiers du livre pour les années 1470 jusqu'en 1700 dans d'autres fonds, parmi lesquels les censives, les comptabilités des établissements religieux, les registres capitulaires, et ceux du Parlement⁴⁴. Celle-ci fut reprise en 1965⁴⁵, enrichie notamment des travaux de Léon Dorez publiés en 1906 à partir des mémoriaux de la faculté de décret⁴⁶ et des dépouillements systématiques menés par Ernest Coyecque dans l'étude XXXIII du Minutier central des notaires de Paris⁴⁷. Échappaient pourtant à ce récolement les actes analysés en 1915 par Jules Guiffrey dans son livre sur les artistes actifs dans la capitale aux XVIe et XVIIe siècles d'après les registres du Châtelet et du Parlement de Paris⁴⁸, où les rares noms d'enlumineurs figuraient dans le chapitre consacré aux peintres de 1534 à 1650. Les analyses des inventaires après décès du Minutier central de la fin du XVe siècle à 1560 publiées en



1985 et 1997 ainsi que les actes issus de ce même fonds relatifs aux artistes recensés par Catherine Grodecki en 1985 et 1986 livrent encore quelques noms⁴⁹.

Il était bien sûr nécessaire d'étoffer cette base documentaire par de nouvelles recherches afin de mieux saisir les pratiques professionnelles ainsi que le milieu dans lequel évoluait Étienne Colaud. Les sondages menés dans les documents comptables des établissements ecclésiastiques conservés aux Archives nationales et le dépouillement systématique des fonds hospitaliers des Archives de l'Assistance publique ne livrèrent que peu de renseignements sur les travaux d'enluminure : les mentions étaient le plus souvent trop vagues pour pouvoir être réellement exploitées, le nom du destinataire ou le type de travail étant rarement précisé. Les censives, elles, ne donnaient guère d'autres informations que la situation géographique. C'est donc, comme on pouvait s'y attendre, le Minutier central des notaires de Paris qui fournit les informations les plus pertinentes. Le dépouillement des études de la rive gauche et de la Cité, lieux d'implantation traditionnel des métiers du livre, fut riche d'enseignements sur la vie privée mais aussi sur l'organisation du travail des enlumineurs. Ce travail fut complété par la consultation des copies du fichier d'état civil des artistes parisiens détruit sous la Commune afin de connaître leur entourage familial et professionnel. Ces recherches ont permis de mieux appréhender le milieu de l'enluminure dans la capitale et d'établir un dictionnaire des artistes documentés à Paris sous François Ier, tandis que les actes inédits les plus intéressants ont été édités en pièces justificatives.

L'objectif principal n'en demeurait pas moins de documenter au mieux Étienne Colaud afin de le resituer dans un cadre familial, historique et artistique plus large. Le point fait dans le cadre du DEA avait mis en évidence la nécessité de poursuivre les recherches en archives sur cet artiste et sa famille afin de saisir quelle place celle-ci tenait au sein du milieu du livre et de constituer un dossier plus complet. Parallèlement, l'étude matérielle des Statuts de l'Ordre réalisés sous le règne de François Ier qui lui avaient été attribués était indispensable, de même que leur confrontation avec les sources écrites, pour chercher à définir le rôle exact que l'enlumineur avait joué dans cette production en série. Enfin, l'examen des œuvres ponctuelles rattachées au nom d'Étienne Colaud s'imposait également. Toutefois, toute recherche comporte une part de chance. Toutes les informations rassemblées permettaient d'avancer un certain nombre d'hypothèses, mais celles-ci n'auraient sans doute pas été aussi précises si M. François Avril ne m'avait signalé, alors que ce travail touchait à sa fin, un livre d'heures portant une souscription d'Étienne Colaud qui était sur le point d'être acquis par un collectionneur privé. Ce manuscrit, que son propriétaire me laissa généreusement consulter et étudier, apportait un témoignage capital sur la première manière de l'artiste et dissipa bien des zones d'ombres. C'est pourquoi, bien qu'il soit antérieur au règne de François Ier, il a paru important de lui consacrer une place dans cette étude ainsi qu'une notice, à côté du catalogue des manuscrits historiés des Statuts de l'Ordre, également essentiels pour la connaissance d'Étienne Colaud et de son entourage. En venant compléter toutes les observations qui auraient pu être faites auparavant sur les Statuts de l'ordre de Saint-Michel et les manuscrits apparentés, ce livre d'heures constitua la base solide pour identifier la main de Colaud dans cette production complexe qui reflète assez fidèlement, semble-t-il, des pratiques en vigueur à Paris sous le règne de François Ier pour le décor des livres.



NOTES

- 1 > F. Avril et N. Reynaud, Les manuscrits ... ; Livres d'heures royaux ...
- 2 > L'art du manuscrit ...
- 3 > F. Avril et N. Reynaud, Les manuscrits ..., nº 156.
- 4 > G. Ritter et J. Lafond, Manuscrits à peintures...
- 5 > *Ibid.*, p. 26.
- 6 > F. Avril et N. Reynaud, Les manuscrits ..., p. 282.
- 7 > C. Zöhl, Jean Pichore...
- 8 > I. Delaunay, Échanges artistiques ...
- 9 > Cf. Livres d'heures royaux..., introduction, p. 17.
- 10 > G.-M. Leproux, « Un peintre anversois ... ».
- 11 > P. Durrieu, « Les manuscrits à peintures ... », nos LXXVII-LXXXII. Cheltenham, coll. Sir Thomas Phillips (1889), nos 1323, 3110, 3112, 4791, 6448 et 9297.
- 12 > L. de Laborde, La Renaissance des arts..., t. I, p. 283.
- 13 > E. Aeschlimann et P. d'Ancona, Dictionnaire des miniaturistes ..., p. 51, et U. Thieme et F. Becker, Allgemeines Lexikon ..., t. 7, p. 214. Le contenu de cette notice est reprise à l'identique dans l'Allgemeines Künstlerlexikon ..., t. 20, p. 280.
- 14 > L. de Laborde, La Renaissance des arts..., t. II, p. 747.
- 15 > Laborde lui-même donne la date du 17 septembre dans sa transcription (ibid., t. I, p. 283). André Bérard (Dictionnaire biographique des artistes français ..., p. 170) affirme ainsi, en citant pourtant Laborde, que Colaud était « un artiste de mérite que le roi François I^{er} nomma peintre ordinaire, charge qu'il occupa en 1520, époque de sa mort ». Auguste Jal (Dictionnaire critique..., p. 534) comme John W. Bradley (A Dictionary of Miniaturists, Illuminators, Calligraphers and Copyists..., t. I, p. 241) indiquent une cote erronée; Ulrich Thieme et Félix Becker (Allgemeines Lexikon ..., t. 7, p. 214) ou encore Erhard Aeschlimann et Paolo d'Ancona (Dictionnaire des miniaturistes..., p. 51) mentionnent sept exemplaires des Statuts au lieu de six. Le nom de l'artiste fut également proposé comme l'un de ceux pouvant être avancé pour un manuscrit des Statuts du règne d'Henri II en indiquant, pour la rétribution de 1528, une date postérieure de vingt ans (« Les Statuts de l'ordre de Saint-Michel, manuscrit du XVIe siècle ... », p. 6).
- 16 > J. Guiffrey, « Étienne Collault, enlumineur... », p. 67-68.
- 17 > A. Dutilleux, Notice sur un manuscrit du XVI^e siècle ..., p. 33-34. Le document fut publié à nouveau par Ferdinand Mazerolle, Documents sur les relieurs, miniaturistes ..., nº 101.
- 18 > A. Dutilleux, Notice sur un manuscrit du XVIe siècle..., p. 109.
- 19 > P. Durrieu, « Les manuscrits à peintures ... », nos LXXVII-LXXXII.
- 20 > Ibid., p. 409.
- 21 > Kew, Nat. Arch., E. 36/276. P. Durrieu, « Communication ... », p. 283.
- 22 > Cheltenham, coll. Sir Thomas Phillips (1889), nos 1323 et 4314; Kew, Nat. Arch., E. 36/276; Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394; BnF, mss fr. 14361, 14365, 19815, 19816 et 19818; Turin, Bibl. nat. (incendiée en 1904), cod. Gallicus XXX ou L.V.39. P. Durrieu, Les manuscrits des Statuts..., p. 17-21.
- 23 > Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. no 59 (alors salle F. no 49). P. Durrieu, Notes sur quelques manuscrits à peintures..., p. 16-17.
- 24 > *Id.*, « La peinture en France ... », p. 765.
- 25 > J. Guiffrey, Artistes parisiens ..., no 33, n. 7.
- 26 > A. Blum et P. Lauer, La miniature française ..., p. 49.
- 27 > C. Scailliérez (« Un portrait méconnu de François Ier... », n. 8) reprend cette idée.
- 28 > Pour ceux de La Haye, Musée Meermanno-Westreenianum, ms. 10 C 8; Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. no 59; Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini, ms. C.F.1-3; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2. A. de Laborde, « Les principaux manuscrits ... », p. 107-108; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page..., p. 115; Codici miniati..., p. 110 et nº 35 (notice de T. D'Urso); A. Sterligov et T. Voronova, Les manuscrits

Étienne Colaud et l'enluminure parisienne sous le règne de François Ier – Marie-Blanche Cousseau ISBN 978-2-7535-5064-3 — Presses universitaires de Rennes-Presses universitaires François-Rabelais, 2016 www.pur-editions.fr

enluminés occidentaux..., p. 212-213; Praal, ernst en emotie..., n° 53 (notice de A.S. Korteweg); A.S. Korteweg, Guide to the Catalogue of the French-language Medieval Manuscripts..., p. 61; Statutes and Ordinances..., Paris, Galerie Les Enluminures. Quant à Ekaterina Zolotova, elle distingue l'exemplaire de Moscou (RSB, fonds 183 n° 1034) auquel elle consacre une notice de ceux regroupés sous le nom de Colaud. E. Zolotova et E. Mokretsova, West-european Medieval Illuminated Manuscripts..., p. 58.

- 29 > Statutes and Ordinances..., Paris, Galerie Les Enluminures.
- 30 > BnF, ms. fr. 5109. A.L. Gabriel, « An Illuminated Page from the Statutes ... », p. 115.
- 31 > F. Avril, « Compte rendu du catalogue de l'exposition Codici miniati ... », p. 300.
- 32 > Chantilly, Musée Condé, ms. 892 (XIV H 2). M.D. Orth, « Dedicating Women ... », p. 24, n. 50; *Id.*, « French Renaissance Manuscripts ... », 2001, p. 257-258.
- 33 > *L'art du manuscrit* ..., nº 8 (notice de M.D. Orth).
- 34 > BnF, ms. fr. 1537. *Le Cardinal, la Fronde et le Bibliothécaire* ..., n° 2 (notice de M.-H. Tesnières) ; M.D. Orth, « Les Puys en image ... », p. 51-74, en particulier p. 55.
- 35 > Valuable Printed Books ..., lot 7; Principaux résultats ..., lot 834.
- 36 > BnF, ms. fr. 462. François Ier, images d'un roi..., nº 17 (notice de P.-G. Girault).
- 37 > Books of Hours, Paris, Galerie Les Enluminures, BOH nº 3.
- 38 > M.-B. Cousseau, Recherches sur Étienne Collault...
- 39 > F. Avril et N. Reynaud, Les manuscrits..., p. 282-285; G.-M. Leproux, « Un peintre anversois... ».
- 40 > R.H. Rouse et M.H. Rouse, Manuscripts and their Makers ... ; A. Parent, Les métiers du livre ... ; M. Grivel, « Les graveurs en France ... ».
- 41 > G.-M. Leproux, La peinture à Paris ..., chap. 1, p. 33-35, chap. 2, p. 111-140.
- 42 > R. de Lespinasse, Les métiers...
- 43 > J. Pichon et G. Vicaire, Documents pour servir à l'histoire des libraires ..., Paris, p. 223-238.
- 44 > P. Renouard, *Imprimeurs parisiens* ... ; *Id.*, *Documents* ...
- 45 > Id., Répertoire ...
- 46 > L. Dorez, « Notes sur les libraires ... ».
- 47 > E. Coyecque, Recueil d'actes notariés...
- 48 > J. Guiffrey, Artistes parisiens ...
- 49 > M. Jurgens, Documents du Minutier central...; F. Greffe et V. Brousselle, Documents du Minutier central..., nº 668; C. Grodecki, Documents du Minutier central..., t. II.